

Arrêté n° 987 CM du 5 juillet 2023 portant nomination de Mme Lovina Josserand épouse Joussin en qualité de chef de service de la direction du travail par intérim

(NOR : TRA23000175AC)

Paru in extenso au journal officiel n°50 NS du 05/07/2023 à la page 4201 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 05/07/2023

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 400 PR du 15 mai 2023 relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle ;
Vu la délibération n° 2010-39 APF du 25 août 2010 relative au chef de service de l'inspection du travail et aux agents exerçant les fonctions d'inspecteur du travail ou de contrôleur du travail ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 2385 CM du 23 décembre 2010 modifié portant création et organisation de la direction du travail ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 5 juillet 2023,

Arrête :

Article 1er

Mme Lovina Josserand épouse Joussin est nommée en qualité de chef de service de la direction du travail par intérim à compter du 15 juillet 2023.

Art. 2

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration et de la formation professionnelle, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 5 juillet 2023.

Moetai BROTHERSON.

Par le Président de la Polynésie française :
La ministre de la fonction publique,
de l'emploi, du travail,
de la modernisation de l'administration
et de la formation professionnelle,
Vannina CROLAS.